



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-IRÉNÉE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ

par la soussignée, Marie-Claude Lavoie, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Irénée

Le Conseil municipal de Saint-Irénée, lors de la séance ordinaire du 4 mars 2019, déposera les états financiers 2018, et ce, selon l'article 176.1 du Code municipal.

DONNÉ à Saint-Irénée, ce 22^{ième} jour du mois de février 2019.

Marie-Claude Lavoie, gma
Directrice-générale et
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Marie-Claude Lavoie, secrétaire-trésorière, résidant à Saint-Irénée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir le bureau municipal, la salle municipale, l'église catholique, ce 22^{ième} jour du mois de février deux mille dix-neuf.

EN FOIS DE QUOI, je donne ce certificat, ce 22^{ième} jour du mois de février 2019.

Marie-Claude Lavoie, gma
Directrice-générale et
Secrétaire-trésorière